RÉPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE de ROCHESERVIÈRE

RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA A LA MAIRIE,

LE JEUDI 25 JANVIER 2024

à 20 h 30 à la Mairie

ORDRE du JOUR

I. INTERCOMMUNALITÉ

a) Actualisation des statuts de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération
b) Groupement de commande Terres de Montaigu/CIAS/Communes – système d'impression

II. AFFAIRES GÉNÉRALES

a) Consultation pour le projet d'extension de l'entreprise ORCAB
b) Cession des parcelles AC 527 et AC 528 – modification du porteur de projet
c) Actualisation du Plan Communal de Sauvegarde et document d'information communal sur les risques majeurs

III.FINANCES

a) ZAC de la Caillonnière – Tranches 4 et 5 : Avenant COLAS/GADAIS
b) Participation communale 2022/2023 : Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (U.L.I.S)

IV. VOIRIE/RESEAUX

a) Acquisition de voiries et de parties communes :
   - Rue de la Douce
   - Rue de la Source
   - Rue des Genêts

INFORMATIONS DIVERSES

- Décisions du Maire
- ZAC de la Caillonnière : 4 logements bailleur social PODELIHA
- Bâtiments communaux : point sur les travaux programmés